



A l'attention des membres
du conseil municipal

Le 23 mars 2026

Objet :

Conseil municipal
du 28 mars 2026

**Direction générale des
services**

Affaire suivie par :

Eric ATTANASIO
Directeur général des
services
Tél. : 01.45.10.61.89
[eric.attanasio@ville-
boissy.fr](mailto:eric.attanasio@ville-boissy.fr)

Agnès THOOR
Assistante direction
générale
[agnes.thoor@ville-
boissy.fr](mailto:agnes.thoor@ville-boissy.fr)

Nos références :

N° 2026-004

Madame, monsieur, cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil municipal qui se tiendra

Samedi 28 mars 2026 à 10h00

Salle des fêtes, 6 rue de Sucy

L'ordre du jour en sera le suivant :

1. Rappel des résultats obtenus lors de l'élection du 22 mars 2026.
2. Installation des nouveaux conseillers municipaux.
3. Désignation d'un secrétaire de séance.
4. Election du maire.
5. Fixation du nombre d'adjoints.
6. Election des maires adjoints.
7. Adoption de la charte de l'élu local.
8. Indemnités de fonction des membres du conseil municipal.
9. Fixation des majorations des indemnités de fonction attribuées au maire, aux adjoints au maire et aux conseillers municipaux délégués.
10. Compensation pour perte de revenu aux conseillers municipaux.
11. Maintien d'un emploi de directeur de cabinet.
12. Délégation du conseil municipal au maire.
13. Création et détermination des membres de la commission Affaires Techniques – Urbanisme – Travaux – Voirie – Circulation – Transport.
14. Création et détermination des membres de la commission des Affaires Générales – Finances – Ressources Humaines – Développement Économique – Intercommunalité.
15. Création et détermination des membres du comité accessibilité aux personnes handicapées.
16. Création et détermination des membres du comité mobilités et transition écologique.
17. Election des conseillers territoriaux de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir.
18. Détermination du nombre de membres au conseil d'administration du CCAS.
19. Désignation des membres du conseil d'administration du CCAS.

20. Désignation des représentants du conseil municipal à l'association syndicale de gestion et d'entretien du quartier de la haie griselle.
21. Désignation des conseillers municipaux représentant la commune au sein des conseils d'école.
22. Désignation des représentants de la ville au sein du SIFUREP.
23. Désignation des représentants de la ville au sein du SIGEIF.
24. Désignation des représentants de la ville au sein du syndicat intercommunal du lycée Guillaume Budé.

Les projets de délibérations et leurs annexes sont joints à la présente convocation.

La direction générale reste à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, cher(e) collègue, l'expression de ma considération distinguée.



Le maire,

Régis CHARBONNIER

Les questions orales que souhaiteraient poser les membres du conseil municipal devront être adressées à : conseil@ville-boissy.fr et direction.generale@ville-boissy.fr au plus tard 24 heures à l'avance.